



Association Calédonienne de Certification Biologique

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR SPG (1)

Cette feuille d'engagement est à remplir par tout producteur (même dans le cas d'un groupe de producteurs, d'une famille ou d'une association) souhaitant intégrer l'Association et bénéficier du système de certification SPG.

Je soussigné(e).....

souhaite m'impliquer dans le Système Participatif de Garantie de l'agriculture biologique calédonienne au sein de l'association « Bio Calédonia ».

Je m'engage à :

- Appliquer la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique comme référentiel de mon système de production.
- Ne pas apporter de confusion avec les termes « bio » ou autres. Ils ne doivent pas être utilisés par les adhérents de l'association avant leur certification, y compris dans la dénomination de l'exploitation ou la marque commerciale.
- Ne vendre sous appellation « Bio Pasifika » que les productions garanties par l'association « Biocalédonia » concernant ma certification.
- Transmettre à l'association tout résultat d'analyses effectuées sur mes produits ou mes parcelles et toute information suite à la constatation de non-conformité(s).
- Transmettre à l'association toutes données concernant les productions certifiées sous appellation « Bio Pasifika ».
- Accepter les visites d'inspecteurs mandatés par l'association « Bio Calédonia » pour contrôler mon exploitation.
- Réaliser au moins une inspection par an après avoir suivi la formation à l'inspection au sein de l'association.
- Contribuer à l'amélioration de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie en participant aux activités de mon groupe local et aux échanges entre groupes locaux.
- Respecter la confidentialité vis-à-vis des données et informations portées à ma connaissance durant les audits et commissions.
- Commercialiser sous l'appellation Bio Pasifika toutes les productions certifiées par Biocalédonia ou un organisme agréé par le POETCOM avec un étiquetage officiel.

Fait le à

Signature